

COMMUNIQUE DE PRESSE

La FNEDT crée un réseau européen pour la mobilité des jeunes

A l'occasion du SIMA, la FNEDT a annoncé lors d'une conférence le 25 février, la création d'un réseau européen pour faciliter la mobilité des jeunes en renforçant l'attractivité des métiers dans les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux. Il regroupe à ce jour 4 pays européens : Finlande, Portugal, Allemagne et France.

Paris, le 27 février 2019 – « Nous créons un réseau d'organisations professionnelles européennes et de centres de formation pour favoriser la mobilité européenne des jeunes en formation dans les travaux agricoles et forestiers », annonce Gérard Napias, président de la FNEDT, qui poursuit « il regroupe aujourd'hui 4 organisations : la BLU en Allemagne, le Koneyrittäjät en Finlande, l'Anefa au Portugal, et la FNEDT en France, membres de la CEETTAR ainsi que 12 centres de formation agricoles ou forestiers de ces pays ».

« Nous avons besoin de jeunes motivés, attirés par notre métier, nos technologies ! La mobilité européenne est un des leviers car elle permet de découvrir d'autres pratiques pour ensuite anticiper les évolutions de l'agriculture d'aujourd'hui et surtout de demain », explique Gérard Napias, qui ajoute « nous avons besoin d'un projet social européen ».

L'objectif de ce réseau est de favoriser la mobilité des jeunes entre ces différents pays pour améliorer leur insertion dans les entreprises de travaux agricoles et forestiers. Ces expériences à l'étranger, sous forme de stages ou d'échanges, vont permettre aux jeunes de développer des « soft skills » attendues par les recruteurs : esprit d'équipe, adaptabilité, polyvalence, au même titre que les compétences plus techniques. A ce cela viennent bien sûr s'ajouter les bénéfices linguistiques.

Cette démarche va dans un premier temps inventorier les formations cibles de chaque pays pour jeter les bases d'une plateforme de travail visant à initier un réseau d'acteurs qui accompagneront les jeunes en formation dans leur mobilité. L'objectif final est bien sûr de pérenniser la démarche pour en faire une partie intégrante des cursus et offres de formation des quatre pays, ouverte sur d'autres pays.

En clôture de la conférence organisée par la FNEDT et le CEETTAR, la députée européenne Anne Sander salue cette démarche de la profession des ETARF « qui rapproche les gens, les citoyens, les apprenants, les formateurs : c'est l'Europe pratique et concrète ! Pour s'enrichir des systèmes des autres Etats, nous avons besoin de l'Europe, de coopération ! Emparez-vous du programme Erasmus ».

Cette action s'insère dans la convention de coopération apprentissage dans laquelle s'est engagée la FNEDT avec le FAFSEA et les ministères de l'agriculture, de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Pour tout renseignement - agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadji - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Mathilde Lehoux - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - mlehoux@agence-rdn.com

A propos - FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 21 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 97 000 salariés permanents et occasionnels réalisent des chantiers au service des exploitants agricoles et forestiers, des propriétaires et des entreprises, des collectivités locales. 265 000 agriculteurs (60 % des exploitations agricoles françaises) font appel aux entreprises de travaux agricoles. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).